# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 26 FEVRIER 1873. 46me Année.



DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. MERCREDI MATIN, 26 FEVRIER.

## Prix de l'abonnement.

| | |
|---|---|
| 1 an | $14 |
| 6 mois | 7 |
| 3 mois | 3 50 |
| 1 mois | 1 25 |

Prix du numéro .......... 5 cents.

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix, $5 par an, et 10 cts le numéro.


VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Louis Stern & Bros., dans leur salle d'encan No 18 rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Par l'Administrateur du commerce à l'Hôtel de Ville, les revenus des Marchés.

Fer battu, fer fondu, fer en feuille, bronze et cuivre. — Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Mercredi, 26 Février 1873.

VARIÉTÉS—A midi, Barbe Bleue; le soir, la Périchole.

ACADEMIE—Lady Audley's Secret.

ST-CHARLES—Robert Macaire, Jocko, ballet, etc.

MUSÉE D'ANATOMIE—40 rue St-Charles.

## L'arrêt de la Cour Suprême dans l'affaire Gaines.

Cette affaire avait son origine dans un ordre obtenu en 1856 de la Seconde Cour de District, suivant lequel un prétendu testament fut reconnu comme le testament perdu de Daniel Clark, du 13 juillet 1813. Joseph Fuentes et 75 autres personnes, contre lesquelles Mme Myra Clark Gaines réclamait diverses zones de terre d'une grande valeur, alléguaient que le dit ordre ou décret avait été obtenu *ex parte* et à leur insu, et que par les termes il autorisait toute personne intéressée à contester le dit testament perdu et à montrer qu'il n'avait jamais été exécuté, soit dans une action directe soit comme moyen de défense par voie de réponse ou d'exception. Le juge Colleus, adoptant ces raisons, avait rendu une décision qui déclarait invalide le testament admis en 1856 comme étant le testament de Daniel Clarke en 1813. C'est sur l'appel de ce jugement que la Cour Suprême de la Louisiane avait à prononcer, et comme nous l'avons rapporté hier, elle a confirmé le jugement du juge Colleus par un arrêt qui nous semble final, en ce que la cause a été discutée sous toutes ses faces et que le fameux testament supposé a été réduit à néant.

Nous n'entreprendrons pas de reproduire ici les arguments de droit de la Cour Suprême, ce qui nous mènerait trop loin et remplirait plusieurs colonnes de notre journal. Nous parlerons seulement des considérations de fait qui renversent de fond en comble tout l'échaffaudage laborieusement construit par les avocats de Mme Gaines et qui détruisent radicalement toutes ses prétentions. Ces considérations sont que le testament perdu ne fut jamais prouvé ni d'une manière légale ni d'une manière morale par aucun des témoins entendus dans cette affaire.

La Cour Suprême passe en revue les dépositions de Bellechasse, Boisfontaine, Delacroix et de Mme Harriet Harper et dit que deux d'entre eux n'ont, de leur aveu, jamais vu le testament de 1813, et que M. Bellechasse ne comprenant pas l'anglais ne l'a jamais lu. Mme H. Harper (ou Smythe) seule a juré qu'elle avait lu le dit testament. Mais une femme ne peut être témoin pour établir un testament perdu et l'art. 1584 du code civil déclare que les *femmes sont absolument incapables d'être témoins dans un testament*. Si on admettait une telle déposition, dit l'arrêt de la Cour Suprême, "ce serait comme si l'on autorisait les testaments verbaux, ce qui n'est pas reconnu par nos lois."

L'article 1648 du Code est positif; la seule preuve admissible des testaments olographes est le témoignage de deux témoins jurant qu'ils reconnaissent l'écriture du testateur, comme l'ayant souvent vu écrire et signer.

Il faut aussi que la date soit complète; la date pourrait ne pas comprendre le lieu, mais il faut absolument qu'elle précise l'année et le jour. Or, ici, il s'agit d'un testament fait en juillet 1813, sans indication de jour. La cour cite à ce propos divers commentaires français qui font pour les dates, en fait de testament, une loi absolue de l'année, du mois et du jour. C'était l'opinion de Merlin, de Sirey et de plusieurs autres commentateurs célèbres de France.

Mais si la Cour était autorisée à inférer que Harper et Bellechasse avaient vu souvent Clark écrire et signer, encore, dit l'arrêt, cette preuve ne permettrait-elle pas à la Cour d'avoir une entière confiance dans le témoignage de Bellechasse, car ses lettres écrites en 1814, et quelques années après, ne peuvent se concilier avec les dépositions ou déclarations faites par lui en 1834 et 1837.

Dans sa lettre à Relf, du 22 octobre 1823, il dit:

"Je ne puis donc rien changer à ma déclaration, sans me parjurer et ouvrir la porte à un procès que Mlle Myra aurait droit de me faire; de plus que puis-je vous dire dans un nouveau pouvoir? Surtout ne m'ayant pas renvoyé le premier: je n'avais avoir exactement présentes les expressions de Clark, je pourrais m'en écarter involontairement. ce que je n'ai pu faire à l'époque de mon acte [illegible] où elles se trouvaient encore gravées dans ma mémoire. Néanmoins, et relativement à Mlle Caroline, je puis dire, et même jurer que Clark avait une trop belle âme et le cœur trop bien placé pour avoir été capable, ayant deux enfants qu'il adorait, d'en avoir voulu favoriser une, en laissant l'autre exposée à mendier son pain et livrée aux vicissitudes qu'entraîne la misère. Je ne doute pas que si le testament de Clark ne s'était perdu, que l'on aurait vu que la partie de ces biens confiés au chevalier De la Croix était destinée à Mlle Caroline, comme peuvent l'affirmer M. et Mme Harper, qui assurent que Clark leur en avait fait l'aveu, etc."

Il résulte de là bien évidemment qu'il ne connaissait pas le contenu du testament, car il exprime la croyance que le dit testament perdu contenait des clauses portant que le bien confié par Clark à Delacroix était destiné à Caroline et non à Myra Clark. Cette lettre montre aussi que Mme Harper lui avait donné l'assurance que Clark l'avait informée du même fait. Il se contredit encore à l'égard de Relf qu'il représente d'abord comme un des exécuteurs testamentaires nommés dans le testament de 1813, et ensuite comme ne l'étant pas, parce que Clark avait perdu confiance en lui.

La Cour est donc arrivée aux conclusions suivantes:

Que les témoignages ne détruisent pas la présomption de la loi, que Clark avait détruit lui-même le testament, le dit testament ayant été vu pour la dernière fois en sa possession;

Que pour établir un testament perdu, tous les points essentiels d'un testament doivent être prouvés, et que, dans ce cas, un des points essentiels, la date, n'a pas été prouvée.

Que deux personnes dignes de foi, ayant vu souvent le testateur écrire et signer, sont nécessaires pour prouver un testament olographe, et les témoins dans cette affaire n'ont prouvé en aucune manière qu'ils eussent la moindre connaissance de l'écriture du testateur.

En conséquence, il est ordonné, jugé et décrété que le jugement de la cour inférieure est confirmé avec les frais d'appel.

Comme on le voit, cet arrêt est radical. Il ne s'agit pas de procédures seulement ou de juridiction, il s'agit de faits, de preuves, c'est-à-dire de preuves qu'il aurait fallu produire et qui manquent entièrement pour établir le testament de 1813. L'affaire est discutée à fond; les témoignages sont passés en revue, appréciés, commentés et annihilés; il n'en reste absolument rien, et la Cour Suprême des Etats-Unis devant laquelle, sans doute Mme Gaines interjettera appel, ne pourra pas détruire cet arrêt qui est réellement extirpateur. — La ville de la Nlle-Orléans se trouve par là libérée d'une réclamation que Mme Gaines n'élevait pas à moins de CINQ MILLIONS de piastres.

## L'Equipe Mystique de Comus.

LES ANNEAUX DE LA CRÉATION.

Science et poésie! Voilà deux termes qui jurent presque de se trouver ensemble: leur rapprochement présente au moins, quelque chose d'original, d'excentrique. Mais Darwin était anglais, et on sait que les Anglais n'ont pas de rivaux dans le domaine de l'excentricité. Erasme Darwin, né à Elton, Nottinghamshire, Angleterre, le 12 décembre 1731, et mort à Derby, le 18 avril 1802, était à la fois poète et médecin. Contemporain de Voltaire, de Diderot, de Dalembert, il cultiva, comme les encyclopédistes, les lettres et les sciences, et, entre autres ouvrages, il composa le "Jardin Botanique", poème en 2 volumes, dont le premier est consacré à expliquer les phénomènes de la végétation, et dont le second traite des amours des plantes. Les gnomes, les sylphes, les nymphes, les salamandres jouent un grand rôle dans ce poème. Une autre de ses œuvres est intitulée "L'Economie ou Lois de la vie organisée". C'est un curieux essai physiologique, dans lequel l'auteur cherche à expliquer l'origine des êtres et les relations qui rattachent les différentes espèces les unes aux autres. On lui doit aussi un autre poème intitulé "Temple de la Nature".

Les poèmes de Darwin excitèrent à la fin du 18me et au commencement du 19me siècle, une vive curiosité, et, aujourd'hui, encore, le nom de Darwin est cité constamment dans la discussion des problèmes relatifs à la création, discussion qui divise et qui divisera, peut-être toujours, les savants.

Le mélange de poésie et d'histoire naturelle qui caractérise les œuvres du poète-médecin, a inspiré à la société du "Mystic Krewe" l'idée de puiser dans ce même domaine de la fantaisie scientifique le sujet de ses tableaux pour le mardi-gras de 1873. Les poètes et les savants de l'équipage ont donc réuni leurs talents pour reconstituer les "anneaux qui manquent" à la chaîne des êtres animés de Darwin, et ils ont réussi à présenter une série très originale et très curieuse, comprenant les principaux types des êtres animés, depuis ceux qui relient le règne végétal au règne animal jusqu'au plus noble des animaux, L'HOMME, en passant par tous les chaînons intermédiaires.

LA PROCESSION.

Voici l'ordre dans lequel s'avançait la procession:

Un immense chariot, traîné par quatre chevaux, portant, sur un piédestal, un autel sur lequel on lisait l'inscription suivante:

MYSTICK KREWE<br>OF<br>COMUS.<br>MISSING LINKS<br>TO<br>DARWIN'S<br>ORIGIN OF SPECIES<br>1873.

Après ce chariot venait une fanfare exécutant des airs de circonstance; puis, à pied et escortés de transparents et d'écussons portant les noms, titres et devises appropriés à chaque sujet, les divers échantillons de la création.

Voici, d'abord le domaine du vieux Neptune, avec les animaux de la mer: les zoophytes, coraux, éponges, horties de mer, polypes et autres échantillons de ces essais primitifs de création—l'enfance de l'art on pourrait dire—premiers efforts du pouvoir créateur pour passer de l'ordre végétal à la formation d'êtres d'un ordre supérieur, chez lesquels on ne trouve pas encore, il est vrai, la vie animale proprement dite, mais qui, cependant, ont déjà plus que de simples fonctions de végétation. L'éponge et le corail méritent une mention spéciale pour leur originalité.

Des zoophytes aux mollusques et aux crustacés, un pas immense a été fait par la nature; aussi trouvons-nous dans les types présentés plus de vie et d'animation: conques, coquillages, homards, crabes, écrevisses, crevettes, ont des poses qui indiquent un certain degré de raffinement dans les instincts bons ou mauvais, puisque déjà les uns mangent les autres. C'est la classe des porte-maisons, car chacun de ces animaux porte avec lui son habitation. Puis, voici venir les poissons, classe intéressante où, comme dans toutes les espèces vivantes, les plus forts mangent les plus faibles. Le poisson volant est le chaînon qui unit le domaine aquatique au domaine aérien, de même que la baleine, amphibie mammifère, relie la classe des êtres aquatiques à celles des mammifères terrestres. L'hippopotame, mammifère aussi et tenant par tous ses caractères aux animaux terrestres, joue le rôle inverse, puisqu'il vit aussi dans l'eau. Les tortues et les caïmans sont encore d'autres types intéressants, vivant moitié dans l'eau, moitié sur terre. Le morse, ce lion des mers polaires, est aussi un amphibie.

A cette époque de la création apparaissent les reptiles, caïmans, lézards, caméléons, serpents, et parmi ces types les plus excentriques l'iguane, celui que nous voyons représenté, et qui tient, à la fois, du caïman, de la tortue et de certains quadrupèdes.

Après avoir fait ce premier essai de création animale, la nature voulut, avant de passer à un ordre d'êtres supérieurs, embellir son jardin. De là, une amélioration dans les espèces végétales. On voit apparaître l'*Ananas*, fruit délicieux, qui a donné lieu à une imitation fromagère que préfère le sexe fort ce qui ne fait pas honneur à ses goûts—soit dit en passant—la carotte, type des racines légumineuses, la banane, le raisin et autres fruits sains, et, à côté de ces produits savoureux ou nutritifs des fleurs ravissantes et odorantes depuis la petite *Verveine* jusqu'à la grande reine *Magnolia*.

Comme échantillons des animaux qui hantent les fleurs et le feuillage, nous voyons la *Cigale* dont le talent de musicienne est figuré par un crin-crin, et la libellule ou demoiselle, appelée ici mangeur de moustiques. L'image de la cigale était peinte comme emblème de la musique sur les luths antiques.

Du domaine aérien des insectes ailés nous retombons sur terre parmi les herbivores.

Voici Jeannot-Lapin qui sort de son trou, et le lièvre timide, la sarigue qui met ses petits dans sa poche, personnages que le bon Lafontaine a si souvent mis en scène; et, à côté de ces petits mangeurs d'herbe, les dévorants de prairies, le bison à la bosse savoureuse et aux mœurs farouches, puis les espèces domestiques, le taureau et la vache avec le veau, leur petit; on n'a oublié que l'oncle du veau, le bœuf, ce membre si utile de la famille. A côté, la giraffe domine par sa grande taille le chameau à deux bosses, le zèbre à la robe rayée, le cerf, la chèvre et le bouc.

Derrière les mangeurs d'herbe apparaissent ceux qui les mangent, les carnivores, espèces douées de force, d'agilité ou de ruse, et comme type de transition le sanglier, cet ermite, vivant de racines, muni de défenses terribles et dont on a pu dire: "cet animal est fort méchant, quand on l'attaque il se défend," et le racoon, dont le nom français nous échappe mais que l'on appelle vulgairement *chat-houi* ou quelque chose d'approchant.

Les carnivores réduits à l'état de domesticité sont représentés par le "sky terrier," ce gentil diminutif de la race canine.

Comme types des grandes espèces de quadrupèdes, voici l'hippopotame, sorte de cochon d'eau, puis le tigre qui, ne pouvant rivaliser de beauté avec le lion, le surpasse en férocité, enfin, le rhinocéros, pachyderme cuirassé et armé d'une formidable défense.

Avant de couronner son édifice de création par le bipède-bimane qu'on appelle l'homme, la nature s'est livrée à toutes sortes d'essais en passant des quadrupèdes aux quadrumanes.

Les variétés de quadrumanes ou singes sont infinies, depuis les cynocéphales, singes-chiens qui aboient et chassent le tigre à courre dans l'Inde, jusqu'aux mignons ouistitis. Mais les espèces qui se rapprochent le plus de l'homme sont l'orang-outang ou homme des bois, et le chimpanzé ou gorille.

A côté des quadrumanes on a pu voir un kangaroo qu'on peut ranger parmi les bipèdes par sa manière de se tenir et de sauter: espèce curieuse par sa forme et ses habitudes.

Enfin, d'anneau en anneau, depuis l'éponge qui servira à débarbouiller le roi de la terre, nous arrivons à ce *nec plus ultra* de la création qui nous autorise à parodier un mot célèbre en disant: "Le plus bel animal à notre avis, c'est l'homme."

Si ce qui précède n'est pas une description exacte de la procession, au moins nous avons tâché d'en exposer le sens. Arrivons, maintenant, aux Variétés pour admirer les tableaux et en rendre compte.

AUX [illegible]

Nous sommes [illegible] au Théâtre des Variétés vers [illegible] heures, quelques instants avant le commencement des tableaux. [illegible] était déjà plein jusqu'au troisième étage; nous avons pu, cependant, en faisant comme d'Artagnan sur la place de Grève, c'est-à-dire en jouant du coude et du sourire, nous faufiler jusqu'à une place d'où nous pouvions apercevoir et la scène et la salle; et, comme le rideau était encore baissé, nous avons eu tout le loisir d'admirer le ravissant spectacle que présentaient les deux premiers étages, garnis exclusivement de dames et de demoiselles en toilettes de bal, très brillantes et dont les nuances variées s'harmonisaient merveilleusement.

A dix heures un quart, un excellent orchestre a exécuté d'une façon fort brillante une ouverture et, quelques minutes après, le rideau s'est levé et a laissé apercevoir un premier tableau, composé d'animaux du domaine d'Amphytrite, zoophytes, mollusques et crustacés. Le second et dernier tableau a présenté tous les animaux qui avaient figuré dans la procession, artistement groupés; puis, à un signal donné par Comus, armé de son sceptre, les curieux échantillons du règne animal se sont détachés, un à un, du groupe et se sont avancés sur le plancher prolongé de la scène jusqu'auprès des belles spectatrices formant le premier rang avec lesquelles ils ont échangé une conversation par signes et par paroles qui a dû prouver aux invitées qu'elles avaient affaire à des bêtes d'esprit.

Les plus braves ont bientôt franchi les barrières et accepté le bras que leur offrait un bison, ou un bouc, ou un papillon, ou un crustacé, et, bientôt il y a eu une descente générale et les danses commençaient lorsque notre devoir de chroniqueur nous a forcé de partir pour venir rendre compte de ce que nous avions vu.

LA PETITE FETE.

Puisque nous parlons de notre devoir de chroniqueur, nous regrettons de ne pouvoir terminer notre rapport par les compliments que méritent justement la société de Comus pour le goût et l'originalité de son exhibition de cette année; mais nous avons, bien qu'à contre cœur, une censure à prononcer. Contre qui, nous l'ignorons; mais nous espérons que nos observations seront approuvées et soutenues par de nombreux membres de la société elle-même et qu'elles seront rapportées à qui de droit.

Tous les journaux ont annoncé que la procession parcourrait la rue de Chartres et la rue Royale jusqu'à l'Hôtel St. Louis. Un grand nombre d'habitants de la ville et d'étrangers, venus pour assister à la fête, sur la foi de cet itinéraire officiel, signé Comus, occupaient depuis sept à huit heures, les fenêtres, les balcons et les trottoirs de ces trois rues, dans les limites indiquées. Les immenses verandahs de l'Hôtel St. Louis étaient garnies des centaines d'hôtes qui l'occupent. Tout ce monde a attendu en vain. Nous n'exagérons pas en évaluant à dix mille le nombre des personnes qui ont été désappointées, quand on a su, vers dix heures, que la procession était entrée au Théâtre des Variétés, sans être entrée dans la partie de la ville située au-dessous de la rue du Canal.

Quelles que soient les circonstances atténuantes que l'on puisse invoquer pour ce changement d'itinéraire, des obstacles qui ont retardé la marche de la procession, le désir de ne pas faire attendre plus longtemps les dames entrées au théâtre depuis huit heures, etc., etc., nous croyons qu'elles ne peuvent être admises pour justifier un procédé qui a justement indisposé une grande partie de la population.

Lorsque la procession est arrivée par la rue du Camp à la rue du Canal, il ne lui eût pas fallu un quart d'heure de plus pour accomplir le trajet annoncé par les rues de Chartres, St Louis et Royale. Or, il n'y avait pas force majeure à gagner ce quart d'heure. Comus ou celui de ses ministres qui a la responsabilité du fait, a manqué aux lois de la politesse, non-seulement envers une partie notable de la population, mais encore envers un grand nombre d'étrangers et envers les hôtes distingués qui occupent un des hôtels les plus considérables et les plus fashionables dont la Nouvelle-Orléans ait le droit de s'enorgueillir.

Si Comus ou son ministre a une bonne excuse à faire valoir, nous nous empresserons de la porter à la connaissance de ceux qui se sont trouvés offensés.

L'exactitude est la politesse des rois. Eh bien! nous répéterons que ceux qui convient le public à une fête, doivent se faire un devoir scrupuleux de traiter le public poliment, en échange de quoi ils auront droit, sans réserve, à toute la reconnaissance que leur doit ce même public pour les sacrifices d'argent, de temps et les dépenses d'intelligence, d'esprit et de goût qu'ils font pour l'amusement de ce public et pour le bien général de la communauté.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Demain, jeudi, on jouera *La Jeunesse des Mousquetaires*, drame en 5 actes et 13 tableaux.

Samedi, matinée à midi.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Il y aura, aujourd'hui, deux représentations à ce théâtre, par Aimée et sa troupe; à midi *Barbe Bleue*, et le soir, *La Périchole*. Jeudi, on doit jouer *Les Cent Vierges*, et vendredi, pour le bénéfice d'Aimée, *La Belle Hélène*.

MARCHANDISES SÈCHES OFFERTES A MOITIÉ PRIX.—M. J. Turcotte, 158 rue du Canal, Maison Blanche, au coin de la rue Baronne, a mis en vente 50 caisses de marchandises de saison achetées à une vente de banqueroute. C'est la raison pour laquelle ces articles peuvent être vendus à moitié prix. Nous engageons les dames à lire l'annonce qu'elles trouveront plus loin et à profiter de cette occasion extraordinaire du bon marché.

MACHINE A COUDRE DE WHEELER ET WILSON.—Cette machine, avec toutes les améliorations qu'elle a subies, est devenue, dit-on, une véritable merveille, et les étrangers, surtout les dames, sont invités à aller l'examiner rue du Canal 149 où MM. Peck Bros., agents, se feront un véritable plaisir d'en expliquer le jeu et de la montrer dans toutes ses opérations. On nous assure qu'il se vend 180,000 de ces machines par an dans les quatre ou cinq parties du monde, ce qui prouve certainement son excellence; elle est, du reste, garantie pour cinq ans, ce qui est une autre preuve de sa supériorité et de sa solidité.

☞ Sans nier la puissance des agents minéraux et des produits chimiques dont la science a su tirer parti pour guérir les maladies, il faut reconnaître qu'il y a dans les plantes des propriétés que les médecins ont trop négligées. C'est en faisant des recherches sur les propriétés médicinales de certaines racines, écorces et plantes que l'on est arrivé à la composition des HOME STOMACH BITTERS, l'un des meilleurs stimulants toniques qui soit en usage.—Voir l'annonce.

## Un message du Président.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur un important message que le président Grant a adressé hier au Congrès des Etats-Unis. Ce message est tellement étrange dans ses conclusions et ses menaces, que nous ne voulons le commenter qu'après réflexion; nous remettons donc nos observations à demain, en nous contentant de dire que ce message ne donne guère raison à ceux qui assuraient que le président Grant avait changé d'opinion et était devenu favorable à la cause du peuple de la Louisiane.

Un accident, arrivé avant-hier soir, au moment du tirage, à l'arbre de couche qui fait mouvoir nos presses, a été la cause du retard apporté à la distribution de l'*Abeille*. Notre pressier a été obligé de faire tirer le journal dans les imprimeries de la *Gazette Allemande* et du *Republican*, après le tirage de ces journaux, si bien que l'*Abeille* n'a pu être distribuée aux porteurs qu'à sept heures et demie. L'accident a été réparé hier.

Nous remercions nos deux confrères de leur obligeance dans cette circonstance.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

Il est enfin arrivé, ce jour tant attendu; ce jour unique, fabuleux, bizarre: ce fameux Mardi Gras, si prôné; qui rend la Nouvelle-Orléans célèbre et qui attire chaque année dans notre ville des milliers d'étrangers!

Quelle foule et quelle animation hier rue du Canal, rue St. Charles et rue Royale! Des centaines de jolies femmes se pressaient sur les balcons et tous les trottoirs étaient encombrés.

Dès une heure avancée du matin, des flots de masques débouchant de toutes les rues, venaient se heurter et se mêler rue du Canal, où la marée humaine semblait augmenter d'heure en heure.

Le coup-d'œil était vraiment splendide et bien fait pour charmer les spectateurs oisifs.

Cette foule bariolée, agitée, bruyante, offrait en effet un spectacle des plus attrayants.

Comme de droit, tous les édifices publics, tous les bureaux et tous les magasins étaient fermés. Le drapeau du Roi du Carnaval flottait sur un grand nombre de maisons et tout présageait une fête complète.

Le peuple, aux Etats-Unis, a ceci de remarquable, que même à la veille d'une crise politique, il sait remettre au lendemain les affaires sérieuses pour ne s'occuper que des plaisirs du moment.

Chacun donc, oubliant ses soucis, s'efforçait d'être gai, afin de contribuer le mieux possible au succès de la fête.

On ne voyait partout que des visages joyeux et le dieu de la folie régnait en souverain maître dans la ville du Croissant.

En chroniqueur consciencieux, qui veut tout voir et tout entendre, nous nous sommes faufilé dans tous les groupes et nous avons tout examiné avec la plus scrupuleuse attention.

Jamais, depuis de longues années, il n'y a eu autant d'étrangers dans notre ville. Les hôtels en sont littéralement encombrés, et hier matin encore, plusieurs bateaux, arrivant de St-Louis et de Louisville, en débarquaient des centaines d'autres, accourus de toutes les parties de l'Union américaine pour assister au Mardi Gras de la Nouvelle-Orléans.

Vers midi, le cortège du Roi du Carnaval a commencé à se former rue du Canal, rue Royale et rue de Chartres; et à une heure de l'après midi, la procession, musique en tête, s'est mise en marche et a défilé rue St-Charles, en suivant l'itinéraire indiqué la veille.

Elle était précédée par une forte escouade de police, commandée par le surintendant Badger en personne.

Voici l'ordre dans lequel elle a passé: Première division. — Les hérauts d'armes de sa gracieuse Majesté, montés sur de superbes chevaux et portant une bannière avec ces mots: "place au roi." Le grand maréchal du royaume, en uniforme, avec de nombreuses décorations sur la poitrine. L'armée était composée d'un escadron de chasseurs d'Afrique; d'une compagnie de turcos, de deux pelotons de troupes de ligne et d'un bataillon de lanciers arabes.

Seconde Division.—Les écuyers du roi et les officiers de la chambre, portant sur de riches coussins les diamants et les joyaux de la couronne. Le Roi du Carnaval, monté sur son fougueux palefroi, la tête couverte d'un casque étincelant, un manteau d'hermine brochés d'or jeté négligemment sur ses augustes épaules; tenant à la main le sceptre, signe de sa puissance. Sa majesté avait un air des plus imposants. Sa longue barbe blanche inspirait le respect et toutes les têtes se sont découvertes à son aspect.

Après le roi, venaient les ducs et les grands seigneurs du royaume traînés dans des voitures découvertes par de superbes chevaux richement harnachés.

Troisième Division. — Sa Hautesse le Grand Amiral, suivi par la flottille royale, traînée sur des chariots à six chevaux. Cette flottille se composait de douze yatchs fort élégants, et des enfants en costumes de marin, les montaient.

Voici les noms des douze bateaux: 1er Limpa, 2d Mathilda, 3ème Protos, 4ème Xiphias, 5ème Dauntless, 6ème Cazuga, 7ème Little Annie, 8ème Gladiola, 9ème Sarah, 10ème Annie, 11ème Lily, 12ème Lucie.

Quatrième Division.—Le grand constable du royaume décoré par une garde d'honneur.—Le BŒUF GRAS, suivi par la nombreuse association des "Ox-onions."—Devant le bœuf, marchaient deux archers, et un athlète portant une massue sur l'épaule. Ce bœuf est superbe et pèse dix-sept cents livres.

Cinquième Division.—Le grand maître des équipages, suivi d'un grand nombre de voitures avec des masques de toute sorte.

Sixième division.—Comprenant tous les masques en chariots. — Parmi ceux-là, nous en avons remarqué un monté par des enfants, représentant le conte de "Jack, le tueur des Géants." Un autre représentant la Législature mixte du Mechanic's Institute. Un autre encore était plein de Chinois qui distribuaient des cartes à tous les passants.

Septième division. — Les arts et métiers et les chariots de la réclame. Cette division était composée de soixante chariots, tous très bien arrangés.

Huitième division—Composée de tous les piétons masqués, d'hommes, de femmes et d'enfants et d'un peloton de police.

Plus de cinq mille personnes figuraient dans cette procession et elle a pris plus d'une demi-heure pour défiler devant l'hôtel St-Charles.

Malheureusement, une fête aussi belle ne se passe jamais sans accidents. Rue du Camp, la roue du chariot qui portait le "Protos" un superbe yatch, s'est brisée, et ce bateau a été renversé. Il gît encore sur le sol, mais nous apprenons avec plaisir qu'il n'a pas été endommagé.

Rue Royale, le yatch Limpa a fait également naufrage devant le Bank.

Ce n'est qu'à la nuit que la procession s'est dispersée, afin de permettre à Sa Majesté le Roi du Carnaval de recevoir ses fidèles sujets au grand bal de l'Exposition.

Hier soir, la rue du Canal était encore très animée. Tous les clubs avaient illuminé et une foule immense envahissait les trottoirs pour voir la procession des "Mistick Krewe." La journée si bien commencée, s'est terminée gaiment, sans le moindre désordre.

Vers dix heures, les bals ont commencé, et l'on peut dire que la population de la Nouvelle-Orléans ne s'est pas fait faute d'amusements de tous genres pendant ce jour mémorable.

Le bal donné à la salle de l'Exposition par Sa Majesté le Roi du Carnaval, a été ce qu'il devait être, une fête vraiment royale.

Plus de quatre mille invitations avaient été lancées et bien peu d'invités se sont abstenus.

L'aspect de la salle de bal était prestigieux! Des milliers de jolies femmes s'y coudoyaient et rivalisaient de beauté et d'élégance.

L'entrain le plus vif a présidé à la fête, et Sa Majesté elle-même a daigné se mêler à la foule de ses sujets et a bien voulu participer à leurs plaisirs.

Nous avons eu l'insigne honneur de lui présenter nos respects et de lui faire notre cour; et nous devons dire, avec un sentiment d'orgueil des plus légitimes, que Sa Majesté nous a accueilli avec une grâce et une urbanité parfaites.

On a dansé jusqu'à une heure très avancée du matin.

Chacun paraissait disposé à enterrer gaiment le Carnaval, ainsi qu'on dit communément, et à n'entrer dans le carême que le plus tard possible.

Nous avons conservé de la fête les plus charmants souvenirs et nous ne pouvons remercier trop chaleureusement ses organisateurs.

Les chefs mystérieux de l'Association du Mardi Gras ont bien mérité du pays, car ils ont travaillé avec un zèle digne d'éloge à la prospérité de la Nouvelle-Orléans en attirant dans nos murs des milliers d'étrangers et en les mettant en relations d'affaires avec notre population.

Puissent-ils réussir longtemps encore dans le but si noble et si patriotique qu'ils se sont proposés.

C'est notre vœu le plus sincère.

Lorsque le Roi du Carnaval s'est présenté hier, à l'Hôtel-de-Ville, pour prendre les clefs de la capitale, le maire Wiltz a fait le petit discours suivant:

Sire,—Au nom du peuple de votre nouveau royaume et de toute la population de votre capitale, je vous souhaite la bienvenue. Vous arrivez d'une terre bénie où règne toujours la paix et la prospérité. Votre venue au milieu de nous est le signal des réjouissances publiques. Vos fidèles sujets acclament votre présence dans notre ville et sont heureux de vous prouver leur gratitude et leur obéissance.

Sa Majesté a répondu en quelques mots, à son Honneur le maire, et a déclaré qu'elle était sensible aux nombreux témoignages de respect que lui avaient prodigués ses sujets. Son intention est de ne régner qu'un seul jour et d'abdiquer ensuite jusqu'à l'année prochaine.

Il y avait des bals, hier soir, à tous les théâtres, à la salle des Odd-Fellows et au Harmony Hall, et tous étaient très-brillants.

L'affluence était considérable à chacun.

Aujourd'hui est un jour de pénitence pour les fidèles. Ceux qui, hier, ont célébré le carnaval avec toute la solennité que comportait la circonstance, pourront donc se reposer jusqu'à l'année prochaine.

— Nous lisons dans le *Courrier du Havre*:

Le 4, à la marée, le steamer transatlantique *Ville de Paris*, venant de New-York, a effectué son entrée.

Vers trois heures le *Pereire*, qui vient d'être l'objet d'importants travaux d'amélioration sur les chantiers anglais de Glasgow, entrait aussi dans le bassin de l'Eure.

Au large d'Holyhead (Angleterre) le *Pereire* est entré en collision avec un voilier, le *Laura*, qu'il a coulé, sans éprouver lui-même aucune avarie. Le *Laura* est un petit trois-mâts barque allemand de Stettin, il allait de Dantzic à Barrow. Le capitaine et le second ont été noyés; les 10 hommes formant le reste de l'équipage ont été sauvés par le *Pereire* et débarqués à Holyhead.

—On nous écrit de Marseille, le 21 janvier:

"Nous venons d'avoir à Marseille un triste pendant de l'affaire Duval et Lucy. "Le fils d'un de nos plus riches agents de change, M. Arnaud, vient de se brûler la cervelle, pour une femme de mœurs interlopes. Ce jeune homme, âgé de 18 ans à peine, s'était épris d'une Lais de troisième catégorie qui jugea à propos, il y a deux jours, de quitter notre ville. Le jeune Arnaud voulut la suivre. Il quitta précipitamment la demeure paternel et se rendit à la gare. Mais la mère, au courant de cette intrigue, se mit à sa poursuite et le rejoignit au moment où il allait monter en waggon. Il y eut une scène très-vive entre la mère et le fils, qui fut obligé de revenir à la maison. On croyait l'incident vidé, lorsque, dans la soirée, le jeune Arnaud, quittant brusquement le salon où il causait avec ses sœurs, alla prendre dans la chambre de son père un pistolet à balle forcée. Il revient dans le salon et là, en présence de ses sœurs effarées, il s'applique le canon de l'arme à la tempe droite et se fait sauter la cervelle.

"Inutile de dire que la mort a été instantanée. Je ne vous dépeindrai pas la douleur de la famille. La mère est comme folle de désespoir et le père est malade de chagrin. Tout le quartier de Longchamp, où loge la famille Arnaud, a été mis en émoi par cet événement tragique. L'enterrement a eu lieu ce matin au milieu d'un concours énorme d'amis. Tous nos agents de change, tous nos financiers et nos principaux négociants ont tenu à donner à la famille une preuve de sympathie.

"Le jeune Arnaud était, il y a un an à peine, élève au collège d'Oullins, près Lyon. Ce collège est tenu, vous le savez, par des dominicains. Si je vous donne ce détail c'est que, ce matin, à l'enterrement, plusieurs personnes profitaient de la circonstance pour attaquer l'éducation que l'on reçoit dans les lycées et les collèges universitaires, croyant que le défunt avait été élevé par des maîtres laïques."

Décédé hier, à 4 heures du matin, CLOVIS BAUVER, âgé de soixante-dix-huit ans. Les amis et connaissances des familles Bauver et Rigaud sont priés d'assister à ses funérailles. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Champs-Elysées, entre Pregner et Goldsmith, aujourd'hui, à quatre heures précises.—Clergé Annonciation.

Décédée, hier à cinq heures P. M., Dame Veuve EMILE RIGAUD, née Joséphine Laure de Gray, à l'âge de 58 ans. Les amis et connaissances des familles Verlots de Gray, Peñonde et Gustave Jaquet sont priés d'assister, sans autre invitation, à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 4 1/2 P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, à l'[illegible] Prieur et Ursulines.


## TAPIS ET RIDEAUX.

17 Chartres...A. BROUSSEAU...17 Chartres

IMPORTATEUR ET MARCHAND

En Gros et en Détail

DE TAPIS,

TOILE CIRÉE pour parquet, NATTES, STORES, RIDEAUX Dentelle, MATÉRIAUX pour Meubles et GARNITURES, etc., etc.

26 fév—6I—PP

## Tabac Périque.

AGENCE du célèbre TABAC PÉRIQUE de la Grande Pointe, Paroisse St-Jacques, Louisiane. Le soussigné a constamment un fort stock de ce tabac; il le vend en lots au gré des acheteurs.

E. BOURGEOIS,

26 fév—1I — Au No 25 de la rue Conti.

## Perdu ou Volé.

IL a été perdu ou volé dans la journée de mercredi, trois MULETS, dont deux noirs et un bai. Sur la hanche gauche du mulet bai se trouve une brûlure. Une récompense libérale sera payée à la personne qui conduira les animaux ci-dessus désignés au coin Désirée et Moreau, à M. FRANK BUCHHEIT.

26 fév—1I

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.—Avis.—DIMANCHE prochain, 2 mars, une assemblée générale extraordinaire aura lieu à l'heure de l'après-midi à l'Asile. Le but [illegible] Le Président réclame énergiquement et se croit en droit d'exiger, dans l'intérêt commun, la présence et le concours de tous les sociétaires en général.

Par ordre du Président.

Le Secrétaire, A. BARBIER.

26 fév—2I

## FREDERICKSON & HARTE,

DROGUISTES EN GROS ET EN DÉTAIL ET CHIMISTES,

139..........Rue du Canal..........139

(Bâtisse Touro.)

ONT toujours en magasin un stock complet et choisi de Drogues, Médicaments, Verrerie, Produits chimiques, Parfumerie, Savons, Brosses de toute espèce, Eponges de différentes qualités, Médicaments [illegible] français et américains [illegible] [illegible]

FREDERICKSON & HARTE,

Au No. 139 de la rue du Canal, Bâtisse Touro.

Les ordres reçus de la campagne [illegible]

LA NOUVELLE

## MACHINE A COUDRE

— DE —

## WHEELER & WILSON.

LES nombreuses personnes, et particulièrement les dames, qui sont venues à la Nouvelle-Orléans pour y contempler les MERVEILLES DU MARDI-GRAS, se priveront d'un bien grand plaisir si elles manquent d'aller voir les élégantes, perfectionnements de

La nouvelle Machine à coudre de WHEELER & WILSON.

La puissante compagnie fabrique aujourd'hui 180,000 machines par an, afin de répondre à la demande des familles et aux besoins d'un million de ménages.

Chacun devrait tenir à voir quels merveilleux perfectionnements le talent et la fortune ont introduits dans cette machine dans les vingt dernières années.

Chaque machine est pleinement garantie pour cinq ans, et si l'acheteur n'en est pas content, la vente est nulle.

Les propriétaires sont des milliers de certificats des premiers citoyens du Sud, qui ont mis à l'épreuve la machine à coudre de

Wheeler & Wilson,

PECK BROS., Agents,

Au No. 149 de la rue du Canal,

23fév—6PP Nouvelle-Orléans.

MARCHANDISES SÈCHES DE BANQUEROUTE.

## J. TURCOTTE

158........Rue du Canal........158

Maison Blanche, enseigne Baronne.

OFFRE — 50 caisses de Marchandises de saison, achetées à une vente de banqueroute—le tout doit être vendu immédiatement à moitié prix de leur valeur réelle.

Je signalerai les articles suivants:

LINGE de Ménage, DAMASSÉ pour Nappes, SERVIETTES et ESSUIE-MAINS, TOILE Blanche et Imprimée, BATISTE FIL, TOILE et COTON à Drap, PIQUÉS Blancs et en Couleur, BAREGES et GRENADINES, SOIERIE Noire et en Couleur, SOIERIE Japonaise, ALPACAS Noir et en Couleur, Un assortiment complet de PARASOLS, MOUCHOIRS, CORSETS, Etc., NANSOU, VICTORIA LAWN, NANSOU Français, Etc.

Et une immense quantité d'Articles de saison trop longs à énumérer. J'engage les personnes qui désirent profiter du bon marché que nous offrons à venir visiter notre stock de bonne heure afin d'éviter la foule.

26 fév—1I—PP J. TURCOTTE.

Les étrangers et les habitants de la Nouvelle-Orléans qui désirent acheter, à bon marché, des ARTICLES DE FANTAISIE, tels que: GANTS DE PEAU, GARNITURES, DENTELLES, RUBANS, PANIERS, VERRERIE, &c.,

— Doivent aller chez —

## GUEBLÉ & NIPPERT

127......RUE DU CANAL......127

Qui liquident leur département de détail et vendent tout leur stock au-dessous de prix coûtant.

— On peut y acheter —

GANTS de PEAU pour dames et enfants à 75 c. [illegible] à 2 boutons, à $1 la paire. Un nouveau CORSET, de Paris, à $2 50. Leurs célèbres CHEMISES françaises de $30 à $40 la douzaine.

— Avec des rabais considérables sur —

EVENTAILS, BIJOUTERIE, BOITES à ouvrage fantaisie, PANIERS, PARFUMERIE, Verrerie de Bohême, VASES en porcelaine, etc.

Nous sommes maintenant les agents exclusifs pour la vente des célèbres PARFUMERIES d'ED. PINAUD, de Paris.

Les produits de cette maison peuvent être achetés aux prix d'importation. 16 fév—

## SACHEZ TOUS,

Hommes, Femmes et Enfants,

Par les présentes,

QU'OBÉISSANT à l'édit de Sa Majesté le Roi du Carnaval, Nous retardons d'une semaine, Notre vente régulière à l'encan de Bottes et Souliers.

HOFFMAN, MARKS & CO.

Encanteurs loyaux.

26 fév— Aux Nos. 26 et 28 de la rue de Chartres.

LE CÉLÈBRE DÉPOT

## D'EAUX MINÉRALES,

139.......Rue du Canal.......139

(Bâtisse Touro.)

ON reçoit constamment, des sources, directement, toutes les Eaux Minérales d'Europe et d'Amérique, FRIEDRICHSHALL BITTER, (amère) VICHY, BLUE LICK, CONGRÈS, GETTYSBURG, GEYSER, SELTZ, &C. &C.

FREDERICKSON & HARTE,

Au No 139 de la rue du Canal,

26 fév—6PP Bâtisse Touro.

## Avis aux dames.

Nouveautés et agréés de haut goût: robes de soie, velours, popelines, grenadines, laines, etc.

NOUS avons l'honneur d'informer les dames que nous ouvrirons le LUNDI, [illegible] nos salons de réception, rue BARONNE, No 11, au 1er étage, où elles pourront voir les articles de toilette qu'elles désireront faire tailler, retoucher ou apprêter, tels que robes, costumes, confections, chapeaux, dentelles, rubans, fleurs, rideaux, écharpes d'ameublement, etc.

Elles pourront se convaincre de la supériorité de notre travail en se donnant la peine de venir visiter nos étoffes teintes en différentes nuances exposées à notre salon sus indiqué.

Teintures spéciales pour deuil garanties en deux jours.

Les ordres de la campagne seront exécutés immédiatement, s'adresser dans les 10 jours de Paris.

Les dames sont priées, pour la correspondance, de s'adresser directement à notre usine à vapeur, sur le coin de l'Avenue Louisiana, rue Chippewa, près la manufacture de glace.

23fév—3m PP E. BOURRIER & CO.

## GRAND SACRIFICE!

TOUT EST DONNÉ!

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX. DÉFI A LA CONCURRENCE.

A mes amis et au public.

VU le triste état des affaires et la rareté de l'argent, désirant que tout le monde—les pauvres aussi bien que les riches—puisse acheter à bon prix, je me suis décidé à réduire les prix de mon stock.

Je viens de recevoir un bel assortiment de Fusils, Carabines et Pistolets, Articles de Chasse et de Pêche,

— ET —

De la Quincaillerie de Fantaisie.

WILEY C. CHURCHILL,

Au No. 94 de la rue de Chartres,

26 fév—26 entre Conti et St-Louis.

AVIS AUX CONSIGNATAIRES.

Le steamer allemand FRANKFURT, commandant Von Bielen, de Brême et du Havre, décharge sa cargaison à son wharf, No. 41, du Quatrième District, le mardi 25 février. Les consignataires voudront bien venir régler leurs comptes de fret à ce bureau, et aller recevoir leurs marchandises au wharf, autrement ces marchandises seront emmagasinées à leurs risques et frais.

E. STOCKMEYER & CO., agents,

26 fév—2 65, rue de l'Union

## Fontaine d'Eaux Minérales,

139.......Rue du Canal.......139

(Bâtisse Touro.)

C'EST le seul endroit de la ville où le public puisse trouver des Eaux Minérales tirées Glacées et Mousseuses.

Ces eaux si bien connues sont préparées par FREDERICKSON & HARTE,

Droguistes et Chimistes,

Au No 139 de la rue du Canal, Bâtisse Touro.

26 fév—6I PP

## Avis aux Personnes payant Licenses de Ville et d'Etat.

JE me charge du paiement des LICENSES de ville, en allouant un fort ESCOMPTE, et j'engage les personnes qui en ont à payer, de le faire le plus tôt possible, afin de jouir du bénéfice de la [illegible] [illegible]

E. NAUTRÉ,

24 fév—1I PP No. 73 rue Bienville.

Demande de Solliciteurs.—Les livres de souscription de la Compagnie d'Immigration de la Louisiane ont été ouverts. On demande maintenant des solliciteurs pour la ville de la Nlle-Orléans. Les postulants devront donner des références. S'adresser à l'un des soussignés, place [illegible], Nlle-Orléans.

Bureau de Solliciteurs { ULGER LAUVE, DANIEL DENNETT, V. O. KING.

Nlle-Orléans, 25 février 1873. 26 fév—3

Aux Habitants de la ville et de la campagne.

## GRANDE RÉDUCTION de PRIX

AU

## MAGASIN DE VARIETÉS

COIN ST. LOUIS ET ROYALE,

face à l'Hôtel St-Louis.

## BRICE SEMBRE,

A PARTIR D'AUJOURD'HUI, vendra, à grand sacrifice, tout son stock de MARCHANDISES FRANÇAISES, comprenant—

MERCERIE de Paris, Franges soie noire, Guipures, Dentelles, Boutons de toutes sortes, Corsets français, Manchons, Fourrures, Mouchoirs pour dames, unis et brodés; Galons couleur, Canevas, Coton pour crochet, Bas pour femmes et fillettes.

Grand choix de GANTS DE PEAU.

BIJOUTERIE JAIS, Eventails pour soirées et mariages, Rubans, Cravates de dames, etc., etc.

Les Messieurs trouveront toujours chez lui un assortiment complet de CHEMISES FRANÇAISES blanches et couleur, Cols toile, Chaussettes, Gilets de peau, Caleçons, Mouchoirs, Foulards de Lyon, Peignes, Brosserie.

Grande variété de Cravates, Porte-Monnaie, CANNES et PARAPLUIES.

PARFUMERIE française garantie.

PANIERS cirés, Paniers fins.

JOUETS d'enfants, Voitures, Vélocipèdes, vendus à prix coûtant.

Pour Bals—MASQUES soie, Masques fil de fer, Perles dorées, Perles blanches, Perles couleur, GANTS blancs bon marché.

Grande spécialité d'EN-TOUT-CAS, DEMI-PARASOLS.

NOTA.—[illegible] réparées et faites sur commande. 26 janv—3mPP

HOTEL D'ORLÉANS.

128..........CHARTRES..........128

JE prends la liberté de porter à la connaissance de mes amis et anciens pensionnaires, les arrangements nouveaux que je viens d'introduire dans ma maison.

Déjeuner, de 7 à 10 h. 3 plats, dessert .......... 50 cents
Dîner, de 1 à 4 h.—soupe, 4 plats, dessert .......... 50 cents
Souper, de 6 à 8 h.—3 plats, café ou thé .......... 40 cents

Les voyageurs de passage dont pourront que j'ai à leur disposition des chambres de 50 cts à $1.—Réveil sur commande exécuté ponctuellement. L'établissement restera ouvert jusqu'à 2 heures du matin.—Arrangements particuliers pour familles et pensionnaires au mois.

26fév—1I F. LASRENNES.

Nouvelle-Orléans, 19 février 1873.

Les porteurs de billets du soussigné, échéant après la présente date, sont priés de se faire connaître le plus tôt possible, à son bureau No 13 de la rue Conti, afin qu'il termine des arrangements dans l'intérêt de ses créanciers.

20 fév—3I G. SABATIER.

## Avis.

L'ASSOCIATION des Pompiers de la Nouvelle-Orléans, a exposé rue du Camp No. 29, un GRAND TABLEAU représentant la tête du 4 mars, dû au pinceau de M. V. Pierson et P. Poincy. Cette exposition sera ouverte dès aujourd'hui, et ce continuera tous les jours de 9 heures du matin à 5 heures du soir. L'entrée est de 10 sous.

26 fév—3I

## Message d'un sujet du Roi du Carnaval,

Aux marchands de la ville et de la campagne.

PAR ordre de Sa Majesté, je suis prêt à vendre tout mon stock d'huile carbolique, d'huile de charbon et toutes espèces d'huiles d'éclairage; de lampes à gaz portatives, de lampes en verre, etc., à des prix très modérés.

Au No. 161 de la rue Tchoupitoulas, entre Girod et Lafayette, Nlle-Orléans.

22 fév—3I

POMMES DE TERRE POUR PLANT, POMMES ET OIGNONS.

500 barils Jackson Whites, Boston,
200 " Russets,
200 " Early Rose,
200 " Goodrich,
150 " Peach Blows,
150 " London Lady,
150 " Harrisons,
150 " Pink Eyes,
125 " Oignons à pelure blanche et à pelure rouge,
150 " [illegible] Pommes rouges de choix,
150 " Patates douces rouges et patates blanches
25 Carrés macaroni sal,
25 boucauts Bière de Bristo et Ale, en demi-bouteilles,
30 barils Pommes sèches,

En magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, au débarcadère des steamers, chalands et bateaux à vapeur. Les marchands de la ville et ceux de la campagne feront bien de venir examiner le stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Le choix des graines est l'objet d'une attention spéciale. JOS. KELLER,

Au Nos 26 et 30 de la rue Poydras, coin Nlle-Levée

13 fév—3I

## Machine à Coudre de Beckwith, A $12.

LES familles ne trouveront rien de supérieur. Elle est simple et on la fait fonctionner aisément. Si chaque machine ne répond pas à ce que l'agent promet, l'argent est remboursé à l'acheteur. A vendre au No. 98 de la rue du Canal. Adresser

EDWARD THOMPSON, Agent Général.

26 fév—3I Boîte 1, Nos 56 de la rue des Potiers.

## Aux Dames et aux Messieurs.

NETTOYAGE ET RACCOMMODAGE DE GANTS, à 10 cents la paire, chez

MME MAITRE,

20 rue Bourbon, entre Dumaine et

26 fév—2I Bienville.

## ARNICA

PRÉPARÉ par les révérends moines de La Trappe, du Monastère de Notre-Dame-des-Neiges. Une grande quantité à vendre. Excepté libéral aux acheteurs en gros.

E. FOURNIER & CO.

26 fév 26 Au No 102 de la rue Gravier.

## Avis Médical Important.

### Le Dr E. de F. CURTIS,

auteur de "Manhood," — essais sur le mariage, &c.

A l'honneur d'annoncer à ses clients du Sud qu'il sera vu [illegible] à la Nouvelle-Orléans et qu'il y recevra en tout [illegible] Ils pourront le consulter

Au No 9 de la rue des Remparts, entre Conti et Bienville.

tous les jours, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi et de 4 à 9 heures du soir; le dimanche, de 11 à 2 heures.

Il s'occupe avec un traitement des MALADIES NERVEUSES PROVENANT DE LA DÉBILITÉ PHYSIQUE, DE L'ÉPUISEMENT, DES ABUS ET D'AUTRES AFFECTIONS.

Il s'adresse particulièrement aux personnes qui ont eu les charlatans et [illegible] [illegible] MANHOOD. (Virilité.)

(Deux cents éditions.)

Ouvrage revu et corrigé par E. de F. Curtis, M. D. F. R. C. S., &c.

Ancien chirurgien des contingents tures.

CURTIS ON MANHOOD.—De la virilité, par Curtis.—Il n'est personne, dans la société qui soit forcé de voir l'utilité de cet ouvrage.—Times de Londres.

CURTIS ON MANHOOD.—Les jeunes gens devraient lire cet ouvrage pour s'instruire et les malades pour se guérir. Il ne peut faire de mal à personne.—Gazette médicale de Londres.

Prix: 50 cents, par la Poste. S'adresser à l'auteur, le Dr. E. de F. CURTIS. No. 9 de la rue des Remparts, Nouvelle-Orléans.

Le Dr. Curtis insiste encore auprès des malades qu'il ne peut rester plus d'un mois à la Nouvelle-Orléans.

23janv—1m—PP

## SECOND ETAT SEMI-ANNUEL

— DE LA —

## BANQUE NATIONALE MUTUELLE

— DE LA —

NOUVELLE-ORLÉANS,

106, RUE DU CANAL,

A la Clôture des Affaires, Mardi 31 Décembre 1872.

ACTIF:

| | |
|---|---|
| En caisse, monnaie courante | $ 732,744 45 |
| En caisse, or | [illegible] |
| Prêts et escomptes | 1,540,981 45 |
| Bonds des Etats-Unis, garantissant la circulation | [illegible] |
| Autres actions, bonds et hypothèques | [illegible] |
| Dû par les agents de réserve et d'achat | [illegible] |
| Dû par d'autres banques et banquiers | [illegible] |
| Propriétés foncières | [illegible] |
| Meubles et installations | [illegible] |
| Primes sur les bonds des Etats-Unis | [illegible] |
| Primes sur l'or | [illegible] |
| | [illegible] |

PASSIF:

| | |
|---|---|
| Capital, payé | $ 300,000 00 |
| Surplus | [illegible] |
| Circulation | [illegible] |
| Dividendes non réclamés | [illegible] |
| Dépôts individuels | [illegible] |
| Profits et pertes | [illegible] |
| | [illegible] |

TOUS LES DÉPOSANTS PARTICIPENT AUX BÉNÉFICES.

Deuxième Dividende Semi-Annuel, Déclaré le 31 Décembre 1872.

[illegible]

PAUL FOURCHY, Président. ALBERT BALDWIN, Vice-Président. JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Directeurs:

P. MASPERO, JNO. T. HARDIE, GEO. D. CORE, CHS. LAFITTE, [illegible], P. POURSINE, ALBERT BALDWIN, PAUL FOURCHY, HENRY MILLENBERGER.

28 sept—3m—PP

J. A. D'HÉMÉCOURT.

## CONFISERIE

Avec une Usine à vapeur.

## J. A. D'HÉMÉCOURT,

SUCCESSEUR DE E. TURPIN,

93 . . . Rue Vieille-Levée . . . 93

GRANDE

## Fabrique de Candi.

CANDIS EN BATONS (Médaillés avec Premium au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc., CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs, GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. F. Diehl, TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

19 janv—6IP

## A nos Amis de la Ville et de la Campagne.

Si vous avez besoin de TAPIS, de NATTES, de TOILES CIRÉES, de STORES, de RIDEAUX, etc., pour rendre votre demeure Confortable ou pour Embellir la maison qui est déjà meublée, Surtout si vous désirez les derniers genres les plus jolies couleurs et le meilleur marché adressez-vous à

E. C. PALMER & CO.,

26fév—6PP Aux Nos 23, 25 et 27, rue du Camp.

CHAMPAGNE

## Chs. FARRE

REIMS.

VINS de SILLERY et CABINET, (extra dry.) En grandes et demi-bouteilles, reçu par les dernières arrivages, et à vendre par

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

Seuls Agents,

Nos 23 & 25 RUE BIENVILLE.

19 fév. de 26 fév PP

## Association d'Assurances Mutuelles

— DE LA —

Nouvelle-Orléans.

Bureau, 104, rue du Canal.

QUATRIÈME ÉTAT TRIMESTRIEL

—1872.—

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le quatrième trimestre de 1872, expiré le 31 décembre 1872.

| | | |
|---|---|---|
| Primes d'incendie | $217,188 65 | |
| " maritimes | 154,355 18 | |
| " de rivières | 78,930 61 | 380,472 84 |
| En moins — primes non expirées | $235,929 14 | |
| Primes remboursées | 1,491 65 | 237,380 [illegible] |
| Primes nettes acquises | | $613,145 [illegible] |
| Pertes par les incendies | $61,327 67 | |
| " sur les mers | 34,262 01 | |
| " sur les rivières | 6,681 16 | |
| Réservé pour pertes non réglées | 107,300 | |
| | $169,261 86 | |
| Réassurances | 15,573 93 | |
| Compte des dépenses | 13,898 13 | |
| Réfaction (rebate) | 3,744 95 | |
| Profits et pertes | 1,666 33 | |
| En plus — 2 1/2 pour cent d'intérêt pour le quatrième trimestre sur le capital payé | 28,69 | |
| En moins: Escompte et intérêt | 17,871 91 | |
| | 4,331 61 | |
| | | 209,888 [illegible] |
| Bénéfices nets | | $403,[illegible] |

— ACTIF —

| | |
|---|---|
| Balance due sur Stock-notes | [illegible] |
| En caisse | 127,[illegible] |
| Billets et effets à recevoir | [illegible] |
| Actions et Bonds | [illegible] |
| Propriétés foncières | [illegible] |
| Primes en voie de collection | [illegible] |
| Assessment de 65 pour cent sur $[illegible] | [illegible] |
| Compte suspendu | [illegible] |
| Total | $1,165,940 57 |

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce septième jour de janvier 1873.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

RÉCAPITULATION

DES QUATRE TRIMESTRES DE 1872.

| | | |
|---|---|---|
| Primes sur les incendies | $539,739 82 | |
| Primes sur la marine | 274,313 50 | |
| Primes sur les rivières | 308,061 25 | $1,122,[illegible] |
| Primes non expirées | 235,929 14 | |
| Primes rendues | 3,349 18 | 239,278 32 |
| Primes nettes acquises en 1872 | | $883,[illegible] |
| Pertes, dépenses, réassurances, réfaction (rebate), etc. | | |
| Premier quartier | $169,147 50 | |
| Second do | 116,132 43 | |
| Troisième do | 79,365 81 | |
| Quatrième do | 209,[illegible] | [illegible] |
| Profit net de 1872 | | [illegible] |

PROFITS ALLOUÉS AUX ACTIONNAIRES.

Premier trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Deuxième trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Troisième trimestre de 1872, 30 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Quatrième trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

A un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, il a été résolu, conformément à l'article Sept de la Charte, de recouvrer immédiatement des actionnaires, un assessment de 65 pour cent sur le montant net des primes acquises pendant le quatrième trimestre de 1872, sujet à assessment, s'élevant à $391,175 90; et il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 2 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

| | |
|---|---|
| Chs. Cavaroc, | Arthur Poincy, |
| Chs. De Ruyter, | J. Egéé, |
| Leon Haas, Jr., | P. S. Wiltz, |
| E. F. Mioton, | Léon Queyrouze, |
| Wm. Agar, | John Roncal, |
| S. Cambon, | J. B. Levert. |

3 janv—6m PP

## GRANDE FABRIQUE DE CANDI

DE

## NORMAN & REISS

131 et 133, rue Vieille-Levée, 131 et 133.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD,

RUE VIEILLE-LEVÉE

[illegible]

NORMAN & REISS. Nos. 131 & 133 rue de la Vieille-Levée.

RUE VIEILLE-LEVÉE:

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, [illegible]

## Fire Works!

ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLONS, FIRE CRACKERS.

## PRIZE BOXES.

BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY.

A vendre par

NORMAN & REISS,

Seuls Agents,

Nos 131 et 133 de la rue Vieille-Levée.

1er oct. 1872—1an PP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 24 FÉVRIER—CLASSE No 46.

72 36 34 5 38 49 60 33 21 16 2 35

[illegible]

le 24 Février 1873.

[illegible]

## AU BON COIN.

GRANDE BAISSE DE PRIX!

— Vous trouverez des —

Liqueurs de Première Qualité

— Chez —

## BENJAMIN BLUM,

Encoignure Chartres et Dumaine,

NOUVELLE-ORLÉANS. 26fév 6P

## Avis.

LES actionnaires de [illegible] Company" de la Nouvelle-Orléans, sont priés de se présenter au bureau de GABRIEL PASCAL, président des commissaires liquidateurs, aux Nos 74 et 76 rue Poydras, pour recevoir leurs dividendes.

Nouvelle-Orléans, 18 février 1873.

G. PASCAL, A. COUTIN, E. MARQUAZE, } Commissaires Liquidateurs.

19 fév—12I

## CHEAP JOHN!

LES personnes qui désirent économiser [illegible] en faisant leurs emplettes devraient aller au magasin de CHEAP JOHN, 92, rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis. Vu la durée des temps, les marchandises seront vendues sans réserve.

19 fév—1m J. CHESNES.

## Instruments de Chirurgie

DE LA FABRIQUE DE GEO. TIEMAN & CO. Un assortiment varié en magasin et à vendre par

FREDERICKSON & HARTE,

Au No 139 de la rue du Canal,

26 fév—6I PP Bâtisse Touro.

## J. SAGET, Armurier,

188......Rue de Chartres.......188

Chargement de fusil, bien commode, de sa fabrique. Capsules françaises G. D. & F. T., 1ère qualité. Cartouches et Cartouches anglaises E. E. Un stock de Revolvers américains [illegible]

## Demande.

ON demande, pour faire un travail agréable et facile, deux hommes ayant de bonnes manières et s'exprimant bien. S'adresser, de 9 à 12 heures du matin et de 5 à 7 heures du soir, aux bureaux de la Compagnie de "Wood Sewing Machine," No 207 de la rue du Canal.

H. CLOSTERMANN Jph BAYLE

## CLOSTERMANN

— & —

## BAYLE,

IMPORTATEURS DE

Marchandises françaises, anglaises et allemandes.

La maison la plus ancienne à la Nouvelle-Orléans dans le commerce de [illegible] [illegible]

## R. B. MANNION

RUE CARONDELET..........30

—Nouvelle-Orléans—

EMET des lettres de crédit pour voyageurs sur MM. N. M. Rothschild & Sons.........Londres; De Rothschild Frères.........Paris; M. A. de Rothschild.........Vienne; M. A. de Rothschild & Sons.........Francfort et tous leurs correspondants.

26janv—3m PP

## LOUIS GRUNEWALD,

Au No 129 de la rue du Canal (Bâtisse Touro)

LE plus grand magasin de pianos et de musique du Sud.

Instruments de musique en gros et en détail. Seul agent des célèbres pianos de Steinway, Knabe et Haines, [illegible] des pianos de Pleyel, [illegible] Agence pour la vente des orgues de Mason & Hamlin et Treat. Importation directe d'instruments de musique, cordes, etc.

ASSURANCE.

## LOUISIANA EQUITABLE LIFE Insurance Company,

A laquelle l'Etat de la Louisiane a [illegible]

Bureau au coin des rues Carondelet [illegible]

LES personnes qui désirent [illegible]

JAMES W. [illegible]